



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR.
LUNDI 03 JUILLET 2023- SALLE CARD DE DUMBEA**

Lundi 03 juillet 2023 - début des travaux à 18h00 - fin des travaux à 21h30.

Appel nominal par le président

Présents :

- | | |
|----------------------|--------------------|
| • Jean Claude Robin | Président |
| • Sandrine Ladrech | Membre |
| • Marianne Brou | Membre |
| • Stéphane Delande | Membre |
| • Sandie Freulon | Trésorière |
| • Anako Cholière | Membre |
| • Charlotte Priouret | Membre |
| • Cyril Huet | Secrétaire général |

Invités :

- | | |
|------------------|-------------|
| • Typhaine Quéré | Manager JDP |
|------------------|-------------|

Secrétaire de séance :

- | | |
|--------------------|----------------------|
| • Alisson Mavaetau | Assistante Comité NC |
|--------------------|----------------------|

Ordre du jour

1. Validation du PV du comité directeur du 24 avril 2023.
2. Préparation JDP 2023, déplacement Brisbane Août 2023.
3. Réflexion et création d'une commission de discipline (incident des IC Benjamins).
4. Retour sur l'Assemblée Générale du président à la FFN.
5. Point organisation eau libre des 8 et 9 juillet (Poé).
6. Recrutement conseiller technique ligue.
7. Questions diverses.

1. Validation du comité directeur du 24 avril 2023.

Le procès-verbal du comité directeur du 24 avril est approuvé à l'unanimité.

2. Préparation JDP 2023, bilan compétition et perspective.

Typhaine Quéré manager des jeux du pacifique, présente un point étape sur les nageurs qui ont réalisé les temps de sélection :

À ce jour, 10 filles et 9 garçons ont réalisé les temps de qualification, attention, il ne s'agit pas de la liste définitive, cette dernière doit être validée le 02 août par le comité de sélection.

Filles :

1. Baldovini Manon
2. Douillard Malou
3. Freulon Lillie
4. Flament Maiana
5. Erout Marine
6. Polutele Eva
7. Hidrio Armelle
8. Grangeon Lara
9. Freulon Blanche
10. Kieffel Ines

Garçons :

1. Dumesnil Ethan
2. Dabin John -William
3. Hudan Nathan
4. Savignac Baptiste
5. Gané Alexandre
6. Cayuela Loann
7. Mary Thibaut
8. Cerda Chrissander
9. Monet Nolhan

En ce qui concerne les expatriés :

- ✓ Au niveau des filles, elles sont toutes disponibles aux dates indiquées, avec un petit bémol pour Lara, qui a des échéances, mais qui semblent bien se caler avec les jeux, cependant Typhaine souhaite une confirmation à 100 % de la participation de Lara.
- ✓ Au niveau des garçons , pour Ethan, confirmation de sa participation par son entraîneur Michel Chretien, pour John-William, Nathan et Baptiste, accord des coachs, à noter que le club d'Amiens va établir une préparation spécifique vis-à-vis du décalage pour ses nageurs, en ce qui concerne Nolhan, ce dernier quitte le territoire en août pour ses études à Nice, Typhaine se pose des questions quant à sa préparation vis-à-vis de son installation (études, entraînement, clubs etc...).

Déplacement Brisbane Août 2023.

Un déplacement en Australie est prévu du 06 au 13 août 2023, afin de participer à la compétition « **Hancock Prospecting Queensland, Short Course Championship** » qui se déroulera du 11 au 13 août 2023, dans les bassins de la piscine du Brisbane Aquatic Centre. La compétition sera précédée d'un stage du 07 au 10 août 2023.

Concernant ce déplacement, un montant à hauteur de 2 400 000 CFP est attribué par le CTOS (sur présentation des factures) spécifiquement pour les frais de déplacement (aérien et terrestre) et d'hébergement (hors nourriture). Les frais de restauration, d'engagement, et autres frais sont à la charge de la ligue,

Pour la partie financière à charge de la ligue, un reliquat de 421 000 frs des fonds dédiés antérieurs va permettre la prise en charge d'une partie du déplacement.

Afin d'équilibrer le financement, une participation financière au réel des factures engagées sera demandée, par nageur, pour la restauration.

Sur proposition de la commission sportive, qui s'est réunie à l'issue du meeting NC 4, des 01 et 02 juillet 2023, le comité directeur valide les nageurs sélectionnés ayant fait les temps de qualification et ayant, pour les expatriés, confirmé leur participation à 100 % :

6 filles – 3 garçons – 2 encadrants

1. Marine Erout
2. Manon Baldovini
3. Maiana Flament
4. Eva Polutele
5. Lillie Freulon
6. Blanche Freulon
7. Thibaut Mary
8. Chrissander Cerda
9. Loann Cayuela
10. Anthony Guillamin entraîneur
11. Charlotte Priouret encadrement

Au niveau de la logistique l'organisation suivante est arrêtée :

- ✓ Hébergement Quality Hôtel Robertson Gardens.
- ✓ Restauration effectuée par l'hôtels
- ✓ Transport terrestre, location de deux mini bus (2x7places).
- ✓ Transport aérien, 1 billet est annulé (avec pénalité de 30 000).
- ✓ Reste à confirmer la location des lignes d'eau (en attente du planning par Anthony).
- ✓ Faire les engagements sur la course.
- ✓ Une feuille de route est envoyée aux clubs avec toutes les informations nécessaires

Le comité directeur valide la liste des participants et la participation financière demandée pour la restauration.

Le budget prévisionnel est adopté à hauteur de 2.599.923 xpf.

3. Réflexion et création d'une commission de discipline (incident des IC Benjamins).

Suite à plusieurs incidents de comportement constatés sur les diverses compétitions, sans jamais être sanctionnés, et malgré les divers rappels effectués par le comité directeur, à travers les procès-verbaux et mails envoyés aux présidents, le comité directeur s'inquiète et est préoccupé par les comportements inappropriés eu égard aux décisions réglementaires prononcées par les officiels.

Stéphane Delande, a souhaité faire parvenir aux membres du comité directeur une requête, sur la création d'une commission de discipline, avec application d'un tableau de sanctions.

Après débats sur le sujet, il est convenu, que créer une commission de discipline imposerait un cadre réglementaire et judiciaire, que le comité directeur ne souhaite pas mettre en place.

Il est donc décidé, dans un premier temps, qu'un mail soit envoyé aux présidents des clubs pour informer d'un avertissement de comportement, et, si les faits sont répétés, le comité directeur se réunira pour statuer sur une sanction.

Le comité directeur souhaite rappeler une bienveillance mutuelle pour tous (entraîneurs/ ROC/ nageurs).

4. Retour sur l'Assemblée Générale du président à la FFN.

Le président a effectué le déplacement pour l'assemblée générale de la FFN le 02 et 03 juin 2023 à Lille.

Le président se dit insatisfait de la tenue de cette assemblée générale annuelle de la FFN ;

- D'une part, par son format, deux-demi-journées, auparavant, deux jours pleins, cela permettait d'avoir du temps sur des thématiques, notamment, un rassemblement des présidents d'outre-mer.
- d'autre part, sur le manque d'échanges, en effet, la majorité des dossiers sont traités en amont.

Toutefois, lors d'un dîner, le président a pu converser avec Marc Hanssler, sur des problématiques d'isolement, d'éloignement et de coûts de déplacement depuis la Nouvelle-Calédonie.

5. Point organisation eau libre des 8 et 9 juillet (Poé).

Un point sur l'organisation de l'eau libre est effectué par. Il en ressort que le ratio compétiteur/ logistique et coût financier, n'est pas favorable au maintien de la compétition. Le comité directeur valide l'annulation de la compétition.

Cette compétition étant qualificative pour les jeux de pacifique, il revient à la commission sportive de proposer un autre format de qualification.

La formation des officiels Eau Libre est reportée, une nouvelle date sera prochainement proposée.

Le comité directeur tient à souligner l'excellente logistique d'accueil, mise en place par le CAP de Poé. Et remercie également le Maire de Bourail et les Affaires Maritimes pour les autorisations légales accordées.

Le comité souhaite s'excuser auprès des prestataires engagés sur l'organisation : la Croix Rouge et In Live.

Le comité directeur remercie les participants et bénévoles qui ont répondu favorablement à cette compétition (35 nageurs, 47 bénévoles), un remboursement des frais d'engagement, payés sur la plateforme au libre, sera effectué par virement bancaire, auprès des clubs et particuliers inscrits (à réception du RIB).

6. Recrutement conseiller technique ligue.

S'agissant du recrutement du poste de CTL (conseiller technique Ligue) le président, Sandie et Cyril ont assisté à une seconde réunion avec la DJS NC, ou le sujet du financement a été abordé, il en ressort au niveau des subventions :

- ✚ Du 1er septembre à 31 décembre 2023, utilisation des 6 000 000 frs des reliquats des fonds dédiés, jusqu'à épuisement.
- ✚ Pour le financement de 2024, faire une demande de subvention de 8 500 000 pour toute l'année, à recevoir en avril 2024, à noter que le reliquat non utilisé de la subvention de 6 000 000 courants jusqu'à décembre 2023 va permettre une avance de trésorerie de janvier à avril 2024.

La ligue, doit donc envoyer un projet de budget de 8 500 000 frs, mais la DJSNC doit de son côté vérifier une information, en effet, il semble qu'il y ait une confusion, de la subvention de 8 500 000 avec la subvention de 5 100 000 (projet 2023) demandée en décembre 2022 auquel se rajouterait les 3 400 000. Un éclaircissement et le PV de la réunion sont attendus de la part de DJSNC.

Dans l'attente, un appel d'offres à candidature doit être lancé pour la période de septembre à décembre 2023. Sandie Freulon se charge d'envoyer une déclaration d'offre d'emploi, auprès de la direction de l'emploi de la province sud, en y associant la fiche de poste.

- ✓ Poste à pouvoir au 1er septembre 2023
- ✓ Intitulé, Conseiller Technique de Ligue de Natation et ses disciplines
- ✓ Contrat à durée déterminé de 4mois
- ✓ Catégorie Cadre B
- ✓ Clôture des candidatures au 23 juillet 2023.

Pour se faire une commission de recrutement est créée, elle sera composée de :

Du président, :

Jean-Claude ROBIN

Des membres du comité directeur suivants :

- ✓ Sandie Freulon
- ✓ Stéphane Delande
- ✓ Anako Cholière

7. Questions diverses

Coupe du monde eau libre

Mme Brou Marianne, membre élue au comité directeur de la ligue et responsable depuis de nombreuses années des officiels et de la formation, a été sollicitée par la FFN pour officier à l'occasion de la coupe du monde eau libre, qui se déroulera à Paris à partir du 2 Aout 2023.

Cette compétition internationale se déroulera sur le site même de l'épreuve eau libre des JO de 2024 et servira de répétition pour les officiels retenus pour les JO de Paris.

Comme dans la plupart des invitations et convocations extérieures, la FFN ne prend pas en charge les frais de transports aériens. À cet effet, la ligue va solliciter une demande de subvention à titre exceptionnel auprès de la Djsnc. Dans l'attente, le comité directeur valide la prise en charge du titre de transport de Marianne pour un montant de 319.000 xpf

Le comité directeur félicite Marianne, pour son travail et son investissement et ajoute que cette opportunité est une reconnaissance de son bénévolat.

Web Confrontation des ligues

Une erreur de saisie de temps est relevée, la modification sera demandée auprès du service réclamation de la FFN.

Hymne National.

Lors d'une discussion avec le CTOS, Marianne informe que lors des championnats NC, le CTOS a demandé que l'hymne calédonien soit diffusé, cependant, Marianne indique que des directives de la part du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sont en attente, afin de savoir s'il faut diffuser la Marseillaise ou bien l'Hymne Calédonien.

Demande du président de l'Olympique

En 2022, la ligue a sollicité les clubs sur une cotation journalière des techniciens, pour indemniser les clubs, dès lors que les techniciens encadrent pour le Jeux du Pacifique, conditionné à l'accord d'une subvention auprès du CTOS.

Le club de l'Olympique Nouméa Natation, a, lors des divers regroupements, et du déplacement en Nouvelle -Zélande (avril) de la Présélection aux Jeux du Pacifique mis à disposition un entraîneur.

Par mail en date du 24 mai 2023, le président de l'Olympique sollicite le président sur le statut de cette demande d'indemnisation.

Le comité directeur de ce 3 juillet a bien pris en compte l'indemnisation des clubs et de l'ONN lorsque ceux-ci encadrent des déplacements sélection NC sur le temps salarié de leur club.

La ligue a déjà sollicité et va rééditer sa demande auprès du CTOS dans le cadre des crédits de préparation aux Jeux de 2023 alloués par le Gouvernement de la NC.

Le comité directeur a bon espoir d'une réponse positive du mouvement sportif.

Subvention ANS 2021 Water-polo féminin

En 2021, l'ANS a octroyé une subvention de 1 600 000 frs pour le water -polo féminin, à ce jour par manque de dynamisme de la section, la subvention n'a pas été utilisée,

L'ANS a envoyé un mail à toutes les ligues n'ayant pas justifié de l'utilisation des subventions, elle souhaite connaître le positionnement les ligues (report de projet ou remboursement).

La section water-polo n'étant à ce jour, plus du tout active, le comité directeur souhaite savoir si cette subvention peut être orientée sur un projet de promotion féminin, autre, que le Water-Polo. Cyril Huet se charge de contacter la DJS NC afin d'avoir des informations à ce sujet.

Ordre du jour épuisé, fini la réunion 21h30.

Prochain comité directeur le Jeudi 03 août 2023 à 18h00.

Le Secrétaire Général



Cyril HUET

Le Président



Jean Claude ROBIN